

26 octobre 2018

APPELS D'OFFRES Déneigement

Le CISSS des Îles est présentement en appel d'offres pour le déneigement de ses différentes installations pour les saisons 2018-19, 2019-20, 2020-21, 2021-22 et 2022-23. Les contrats seront adjugés séparément pour chacun des sites. Les sites concernés sont les suivants :

- | | |
|---------------------------|---|
| 1. Appel d'offres 2018-10 | Hôpital de l'Archipel, Cap-aux-Meules |
| 2. Appel d'offres 2018-11 | Centre de réadaptation en DI-TED, Fatima |
| 3. Appel d'offres 2018-12 | CLSC de l'Est, Grosse-Île |
| 4. Appel d'offres 2018-13 | CLSC de Bassin, Bassin |
| 5. Appel d'offres 2018-14 | Maison 615 chemin Principal, Cap-aux-Meules |

À l'exception de l'appel d'offres 2018-10 Hôpital de l'Archipel, les soumissionnaires doivent se procurer les documents de soumission sur le site internet (www.cisssdesiles.com) ou au bureau du service de l'approvisionnement du CISSS des Îles du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h. Quant à eux, les documents pour la soumission 2018-10 doivent être obtenus par l'intermédiaire du site internet de SEAO (www.seao.ca) sous la référence 1208646.

Tout soumissionnaire doit détenir une attestation de Revenu Québec pour un contrat de 25 000\$ ou plus, se référer à la clause d'appel d'offres et inscrire son numéro d'entreprise du Québec (NEQ) sur sa soumission.

Toutes les offres de service devront être remises dans une enveloppe cachetée, indiquant l'information suivante – **N° de l'appel d'offres et le site concerné**, à l'attention du service de l'approvisionnement du CISSS des Îles, au 430 chemin Principal à Cap-aux-Meules, avant le mercredi 14 novembre à 15h. L'ouverture aura lieu à la même date à la même heure.

Le CISSS des Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Marlène Cormier
Service de l'approvisionnement
CISSS des Îles
430, ch. Principal
Cap-aux-Meules (Qué.)
G4T 1R9
Tél.: 418 986-2121 (8300) Téléc.: 418 986-4925
courriel : marlene.cormier.cisssdesiles@ssss.gouv.qc.ca